

FICHE TECHNIQUE DES PRODUITS SYM-TECH

ARTICLE

NOM:	SYSTÈME D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX	CATÉGORIE:	BÉTON PRÉFABRIQUÉ:
MARQUE:	SYM-TECH		-ARCHITECTURAL
PAYS D'ORIGINE:	CANADA		-STRUCTURAL
			-PATRIMONIAL

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESCRIPTION: PIÈCES DE BÉTON HYDRAULIQUE SUR MESURES, DE CLASSE C1, C2, UTILISÉES POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX OU INDUSTRIELS. LES PIERRES SONT INTÉGRÉES AUX DIFFÉRENTS TYPES DE MAÇONNERIE AFIN D'EN REHAUSSER LEUR PRESTIGE EN PLUS D'ÊTRE DURABLES, INSONORISANTES ET IGNIFUGES.

COMPOSITION: - CIMENT PORTLAND - AGRÉGATS
- ADJUVANTS

SUR DEMANDE

- ARMATURE EN ACIER/FIBRE DE VERRE
DISPONIBLE SUR DEMANDE
- PIGMENT DE COULEUR DANS LA
MASSE SUR DEMANDE

CARACTÉRISTIQUES DU BÉTON: - RÉSISTANCE 40 MPA
-AIR 5 @ 8%
-ÉTALLEMENT 500 MM AUTOPLAÇANT
- TAUX D'ABSORPTION DE 0,6%

ENTRETIEN: AUCUN ENTRETIEN REQUIS
PRÉFÉRABLE:
APPLICATION D'UN SCELLANT POUR
FACILITÉ NETTOYAGE ET ÉVITER LES
DOMMAGES LIÉS AU SEL DE
DÉGLAÇAGE

DIMENSIONS: VARIABLES SELON LES PIÈCES

INSTALLATION: SELON LES NORMES DU CODE NATIONAL
DU BÂTIMENT EN VIGUEUR

FICHE TECHNIQUE DES PRODUITS SYM-TECH

COULEURS ET FINIS

CHOIX DE 3 COULEURS STANDARDS



M-197



M-113



M-334

AUTRES COULEURS DISPONIBLES

SE RÉFÉRER À DES ÉCHANTILLONS DE COULEURS RÉCENTS POUR CHOISIR LA COULEUR.

EN RAISON DE LA COMPOSITION NATURELLE DU BÉTON, LES PRODUITS PEUVENT AVOIR UNE VARIATION DE COULEUR DE 5% À 10%. SYM-TECH N'EST PAS RESPONSABLE DE LA VARIATION DE COULEUR DU PRODUIT. L'EFFLORESCENCE QUI PEUT APPARAÎTRE SUR LA SURFACE DES PRODUITS EST UN PROCÉDÉ NATUREL QUI SE DISPERSÉ PROGRESSIVEMENT AVEC LE TEMPS. NOUS UTILISONS UN MALAXEUR ½ MÈTRE CUBE AFIN D'OBTENIR UNE MEILLEURE PRÉCISION AU NIVEAU DE LA COLORATION DE NOTRE MÉLANGE.

FINITIONS



LÉGER
(STANDARD)



MOYEN



PROFOND

FICHE TECHNIQUE DES PRODUITS SYM-TECH

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN CONCERNANT LES VICES DE FABRICATION.

DURÉE DE VIE DU PRODUIT EST DE 75 ANS (SAUF EXCEPTION).

NORMES APPLICABLES

SE CONFORME AUX NORMES:

CAN/CSA - A5-98	CSA G30.14 - M83
CAN/CSA - A8-98	CSA G30.5
CAN/CSA A23.1/-F09.	CAN/CSA-G40.20
CAN/CSA A23.2-F09.	CAN/CSA-G40.21
CAN/CSA A23.3-F09	A251-00
CAN/CSA A23.3-F04.	A266.1
CAN/CSA A23.4-F09.	A266.2
CAN/CSA - A362-98	

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES NORMES, VOIR LE DEVIS SYM-TECH.

ENTREPOSAGE

LES ÉLÉMENTS DE BÉTON SYM-TECH SONT EMBALLÉS AVEC UN FILM PROTECTEUR CONÇU POUR UN ENTREPOSAGE À COURT TERME. APRÈS 60 JOURS D'ENTREPOSAGE, SYM-TECH N'EST PLUS RESPONSABLE DE L'EMBALLAGE ET DES DÉTERIORATIONS QUE CELA POURRAIT ENCOURIR SUR LE MATÉRIEL. LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE ENTREPOSÉES AU CHANTIER DE MANIÈRE CONÇUE POUR PRÉVENIR QUE LES ÉLÉMENTS SOIENT ENDOMMAGÉS OU TACHÉS. LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE EMPILÉES AU CHANTIER SUR DES MADRIERS OU DES PALETTES À AU MOINS 3" AU-DESSUS DU SOL. PLACER UN POLYTHÈNE OU AUTRE FILM PLASTIQUE ENTRE LE BOIS ET LES ÉLÉMENTS LORSQUE CEUX-CI DOIVENT ÊTRE ENTREPOSÉS PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE DE TEMPS.

LES ÉLÉMENTS ENTREPOSÉS DEVRAIENT ÊTRE COUVERTS S'ILS SONT EXPOSÉS À DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES. NE PAS UTILISER DE COMPOSÉ DE DÉGLAÇAGE POUR ENLEVER LA GLACE SUR DES SURFACES DE BÉTON.